

JOURNAL MUNICIPAL



AVIS -

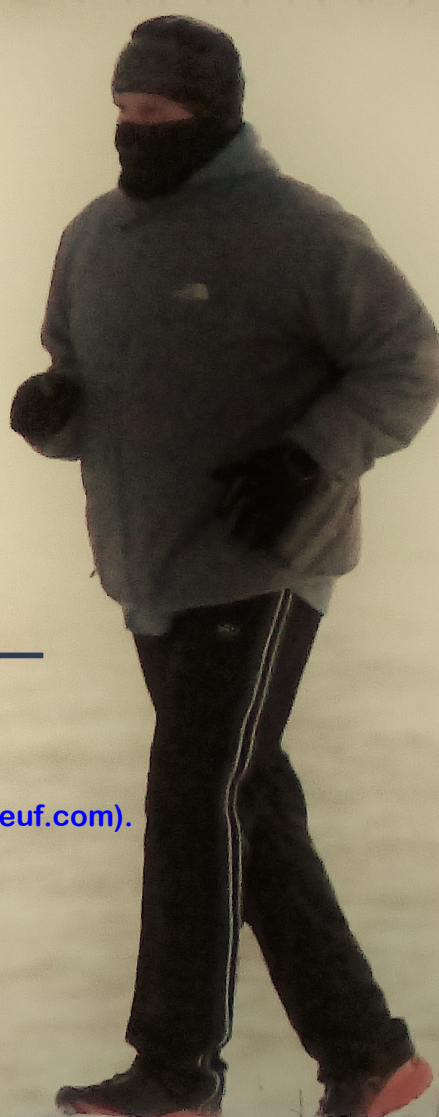
Les calendriers 2019 de la « Ville de Portneuf » sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

*297, 1re Avenue



N'oubliez pas!
La Fête de l'hiver à Portneuf—
Samedi, 16 février 2019

Pour informations, communiquez avec Anaïs Jardon au
418 286-3844 #28 ou par courriel / loisirs@villedeportneuf.com).



dépositaire du greffé de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD LECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

courriel: elortieag@videotron.ca

Si vous souhaitez faire paraître une publicité,
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **-Le format Word est requis.** Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est **jeudi le 7 à 12h00 pour l'édition de février prochain.**

Les dates de tombée et les dates de parution du journal municipal pour l'année 2019 sont disponibles sur le site de la ville dans la section "journal municipal" - www.villedeportneuf.com.

Hôtel de Ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304

courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence) LOISIRS : 418 286-3844 poste 28—courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

Note: Dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

À surveiller: la prochaine parution du journal municipal sera le **22 février 2019.**

Mario Alain, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com

Chantale Hamelin, conseillère au poste #1 : 418 286-6910

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Représentante substitut au Comité du développement durable

Représentante à la Table de concertation culture

Représentante à la Résidence Portneuvienne

Représentante au Comité du journal municipal

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Mario Alain - maire



Prochaine séance du conseil:

**Le lundi 11 février 2019
à 19h30**

(297, 1re Avenue)

Marc Rivard, conseiller au poste #2 : 418 951-4243

marc.rivard@villedeportneuf.com

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent

Représentant substitut au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Gérard Gilbert, conseiller au poste #3 : 418 286-4239

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Parc naturel régional

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

Gilles Bédard conseiller au poste #5 : 418 286-6092

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant (responsable) des bâtiments

Représentant à l'Office municipale du Grand Portneuf

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 326-1837

bruno.cormier@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Représentant au Comité du développement durable

Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

TRÉSORERIE

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des LOISIRS

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Bibliothèque LE SIGNET

CONTRÔLE ANIMALIER

Mathieu Gingras poste 26

France Marcotte poste 24

Isabelle Longval poste 31

Julie Vallée poste 25

Anaïs Jardon poste 28

Sébastien Teed (418 326-3007)

Denis Dion (418 808-8084)

Marcelle Thibault (418 286-6465)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Kathleen Marcotte (418 268-4779)

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 14 janvier 2019**

- Adoption des procès-verbaux du 10 décembre 2018
- Adoption des comptes payés du mois de décembre 2018 : 728 389.52\$
- Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2019
- Adoption règlement sur la gestion contractuelle
- Adoption règlement d'emprunt en attendant le versement d'une subvention de la TECQ 2014-2018
- Adoption règlement d'emprunt en attendant le versement d'une subvention de la TECQ 2010-2013
- Assemblée de consultation règlement, modification règlement zonage et règlement administratif
- Adoption second projet règlement, modification règlement zonage et règlement administratif
- Avis de motion et présentation, Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- Autorisation de paiement, voie ferrée rue des Oies-Blanches
- Autorisation de paiement, mise aux normes – secteur Saint-Louis
- Modification résolutions : 2018-11-325 et 2018-12-353
- Autorisation de paiement, plans et devis – construction réservoir
- Augmentation de la marge de crédit
- Acceptation soumission, surveillance de chantier et bureau – construction réservoir
- Exécution d'un jugement – saisie de salaire
- Nomination membre au Comité consultatif d'urbanisme
- Autorisation signature, protocole d'entente – Corporation de transport régional de Portneuf
- Autorisation de passage, Course 2019 du Grand défi Pierre Lavoie
- Annulation d'intérêts matricule 9873 87 2019 et 9575 41 2047
- Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités aux sinistres – Volet 2

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante: www.villedoportneuf.com

AVIS PUBLICS

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement 221 « Règlement sur la gestion contractuelle ».

QU' un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés le 10 décembre 2018.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 25 janvier 2019.



France Marcotte, greffière

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement 222 « Règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2019 ».

QU' un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés le 10 décembre 2018.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 25 janvier 2019.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS

VILLE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que le rôle de perception pour l'année 2019 sera déposé au bureau de l'hôtel de ville le 11 février 2019.

Avis est également donné que les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

Donné à Portneuf, ce 25^e jour de janvier 2019.



France Marcotte, greffière

Ville de Portneuf
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2019, le Conseil de la Ville de Portneuf a présenté un projet de règlement concernant un Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Ville de Portneuf. L'objet du projet de règlement est d'inclure le texte intégral de l'article 7.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
2. L'adoption du règlement numéro 206-1 « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Portneuf » aura lieu le 11 février 2019 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 25 janvier 2019.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf - M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 et le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 112 de la Ville de Portneuf

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2019, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de revoir certaines normes relatives à l'implantation des bâtiments et modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 112 concernant l'attestation de conformité pour une installation septique ».

Ce second projet de règlement vise à réglementer l'orientation des bâtiments principaux dans les zones agroforestières et agricoles dynamiques lorsque ceux-ci sont localisés à plus de 50 mètres du chemin, à réglementer la hauteur des murs d'un garage dans les zones à vocation résidentielle Ra, Rb et Rc, modifier la marge de recul avant dans la zone Rb-6 afin de rendre conforme quatre (4) résidences, ainsi que l'obligation de fournir une attestation de conformité pour les installations septiques.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Tout le territoire de la Ville de Portneuf, soit les secteurs nord et sud. Le plan permettant d'identifier les zones concernées et les zones contiguës peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **1^{er} février 2019 à 16h30**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (*prévues à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums*) dans les municipalités et qui, le 14 janvier 2019, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 14 janvier 2019, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 24^e jour de janvier 2019.



France Marcotte, greffière

UN PEU DE TOUT...

HORAIRE DE NOS ÉGLISES

L'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (sud) sera fermée pour l'hiver. Toutes les messes auront lieu à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (nord)-9h00.

Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la *Pharmacie Julie Marcotte*, à l'*Intermarché Marcotte* et aux deux bureaux de poste.



Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30
English services : 2nd Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas

Bienvenue à toutes et à tous!

Club de la Joie Portneuf inc.

À tous nos membres,

Il nous fait plaisir de vous inviter à venir souligner avec nous la Saint-Valentin, fête d'amour et d'amitié par un dîner qui vous sera servi à la salle des Chevaliers de Colomb.

- **Mardi, 12 février 2019 à 11h30 (spaghetti-salade)**

Au coût de 15.00\$ - S.V.P. réservez avant le 7 février à :

- **Thérèse Roy 418 285-3817**
- **Betty Jess 418 286-6134**

Au plaisir de vous revoir,

Louissette Roy
présidente



Bibliothèque La Découverte, secteur Nord, 500, rue Notre-Dame, Portneuf
MARDI-18h30 à 20h00, MERCREDI-13h30 à 15h00 et JEUDI-18h30 à 20h00

Bonne et heureuse année 2019!

LES GAGNANTES D'UN CERTIFICAT CADEAU POUR LE TIRAGE DU 19 DÉCEMBRE 2018 SONT :

- Mme Suzanne Frenette, Portneuf
- Mlle Sarah Mercier, Portneuf

HEURE DU CONTE pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent. Le 3e vendredi de chaque mois—19 heures, conte et bricolage à la Bibliothèque La Découverte.

Nouveautés—livres

Double cœur / Alexandre Jardin	Victor Lessard—La chorale du diable / Martin Michaud
Il était une fois New York / Claude Dion	Turbulence du cœur / Nathalie Roy
Maudit temps des fêtes / Cynthia Maréchal	Le clan Picard, Tome 2—L'enfant trop sage / Jean-Pierre Charland
Respire : un souffle profond peut tout changer / Nicole Bordeleau	Moi soldat / Marie-Andrée Fallu
Histoire de femmes Tome 1—Eléonore, une femme de cœur / Louise Tremblay-D'Essiambre	Devenir / Michelle Obama
Chez Gigi, Tome 3—Amies pour la vie / Rosette Laberge	La petite orpheline / Loredana Drilea, Marc Fisher
Le parcours d'un battant / Etienne Boulay	Mes enfants d'école / Florence Guay
Le signal / Maxim Chattam	L'égérée / Donato Carrisi
Le bonheur en cadeau / Nora Roberts	De si belles fiançailles / Mary Higgins Clark
D'amour et de haine, Tome 3 / Sonia Alain	Comme un tombeau / Preston & Child
Victor Lessard—Violence à l'origine / Martin Michaud	Lèvres de pierre / Nancy Huston
Victor Lessard—Je me souviens / Martin Michaud	Magique / Danielle Steel
Victor Lessard—Il ne faut pas parler dans l'ascenseur / Martin Michaud	L'accompagnement en fin de vie / Valois Robichaud

Aussi disponible, des livres audio, plusieurs documentaires et sur le site internet vous trouverez tout ce qu'il faut pour votre généalogie et les livres numériques. Bienvenue aux nouveaux membres!

**La bibliothèque Le Signet, secteur sud, école La Riveraine,
 105, rue des Écoliers, Portneuf**

Félicitations aux gagnants du tirage de Noël : Sonia Morin (adulte) et Émilie Duguay (jeune).

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 19h00 à 20h30. Il est possible de joindre les bénévoles à la bibliothèque aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.

Bonne et heureuse année à tous!





FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES



APPEL DE CANDIDATURES

REPRÉSENTANT CITOYEN DE PORTNEUF AU SEIN DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD) :

Nous sommes à la recherche d'une personne :

- ♦ qui a le goût de s'impliquer au sein de sa collectivité;
- ♦ dont le développement durable est une préoccupation;
- ♦ qui habite la ville de Portneuf.

Le mandat :

- ♦ est d'une durée de 2 ans;
- ♦ représente environ 50 heures par année de disponibilité pour les rencontres du comité, la formation et la lecture des dossiers.

Les responsabilités du Comité de Développement Durable (CDD) sont :

- ♦ de prioriser les idées issues du forum annuel des citoyens en prenant en considération la politique et le plan stratégique de développement durable des municipalités de Deschambault-Grondines et Portneuf;
- ♦ de participer à la création et aux rencontres de certains sous-comités de travail ainsi qu'à l'élaboration des scénarios de faisabilité;
- ♦ de sélectionner et recommander les projets les plus porteurs au conseil d'administration;
- ♦ de mobiliser le milieu, employeurs et autres parties prenantes de la démarche, afin d'assurer la participation active de tous à ce processus collectif;
- ♦ d'orienter la démarche selon l'expertise de chacun de ses membres en prenant en compte les intérêts des groupes représentés.

Par le Fonds des collectivités durables, Alcoa veut miser sur la qualité de vie dans les collectivités où elle est implantée, en accordant une importance particulière à la rétention et à l'attraction des jeunes, en privilégiant le développement durable et l'éducation comme principaux leviers pour y parvenir.

Les candidats sont invités à faire connaître leur intérêt et leurs compétences dans une lettre adressée au conseil d'administration avant le 20 février 2019 à l'adresse suivante :

Gestlon D.Gagnon
À l'attention de Madame Dominique Gagnon
458 Chemin du Roy
Deschambault (Québec) G0A 1S0
ou par courriel à : dominique@gestiondgagnon.com

Les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Pour plus d'informations sur le Fonds, visitez notre site internet www.dgpdurable.com

* La forme masculine est utilisée dans le texte pour en faciliter la lecture.



**Vous êtes à faible revenu ?
Vous aimez cuisiner ?
Vous voulez économiser ?**

Joignez-vous à l'un de nos groupes de cuisines collectives !

Le Carrefour FM Portneuf vous invite à participer à l'un de ses groupes de cuisines collectives dans la région de Portneuf. Que ce soit pour compléter vos besoins alimentaires, pour améliorer vos connaissances culinaires ou tout simplement pour le plaisir, c'est un rendez-vous!

Qui peut participer ?

Les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules, à faible revenu, de la région de Portneuf.



Où ?

Points de service : **Saint-Raymond, Donnacona, Saint-Marc-des-Carières**

Pour information et inscription 418 337-3704 ou 1 888 337-3704
ou par courriel : carrefourfmportneuf@globetrotter.net



CERF Volant de Portneuf-Organisme communautaire pour les familles de la région de Portneuf qui ont de jeunes enfants.

Services offerts dans votre secteur :

Atelier « Les Petites découvertes » : Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Après chaque rencontre, les familles ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs. Tous les lundis, de 9h30 à 11h00 au Centre communautaire & culturel de Saint-Marc-des-Carières. À partir du 4 février jusqu'au 6 mai 2019. L'unité mobile 0-5 ans sera sur place les 18 février, 18 mars et 15 avril prochain. L'activité est gratuite (la carte de membre familiale au coût de 5.00 \$ / an est toutefois requise).

Cuisines collectives : S'adresse aux familles biparentales du secteur ouest de la région, à faible revenu (avec ou sans emploi), qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire ou au primaire. Ce service a lieu 1 fois par mois au Centre des Roches de Grondines et comprend 2 rencontres soit, l'une de planification des recettes qui a lieu les mardis en après-midi et l'autre de préparation des repas, qui se déroule les jeudis.

Information et inscription requise pour chacun de ces services

Tél. : 418 873-4557 ou 1 888 873-4557 (sans frais)

Courriel : cerfvolant@derytele.com



ÉCOLE DES SENTIERS
186, rue Saint-Germain, Portneuf
(Année scolaire 2019-2020)

INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 5 ANS

Si votre enfant n'est pas inscrit aux ateliers Passe-Partout cette année, vous devrez vous présenter à l'école à la date indiquée plus bas. **Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie et leur permis de conduire comme preuve de résidence.** (L'enfant devra avoir 5 ans avant le 30 septembre 2019)

Veuillez-vous présenter à l'école des Sentiers, **avec votre enfant**, une intervenante en langage aimerait le rencontrer.

Mardi 5 février 2019

HEURES : de 8H30 à 11H30 et de 12H30 à 15H00

P.S. : Si l'école était fermée pour cause de tempête, l'inscription serait remise au lendemain.

Si votre enfant est inscrit aux ateliers de Passe-Partout cette année, *vous n'avez pas à venir l'inscrire*, car un formulaire d'inscription arrivera par le biais de votre enfant au mois de février.

INSCRIPTION PASSE-PARTOUT 4 ANS

Si vous désirez inscrire votre enfant aux ateliers de Passe-Partout vous devez vous présenter à l'école à la date indiquée plus bas. **Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie et leur permis de conduire comme preuve de résidence.** (L'enfant devra avoir 4 ans avant le 30 septembre 2019)

Mardi 12 février 2019

HEURES : de 8H30 à 11h30 et de 12H30 à 15h00

Les rencontres comprennent 21 ateliers de 2h. le jour pour les enfants, 5 ateliers parents/enfants le jour et ainsi que 2 ateliers le soir pour les parents seulement.

Au plaisir de vous rencontrer!

P.S. : Si l'école était fermée pour cause de tempête, l'inscription serait remise au lendemain.

Cercle de Fermières Portneuf-Ville

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le dépliant de notre programmation 2019. Les dates des réunions mensuelles devraient se lire comme suit :

Nos réunions mensuelles se
tiendront les lundis suivants :

Régulières

21 janvier	19h30
18 février	19h30
18 mars	19h30
15 avril	19h30
20 mai	19h30

Spéciale

17 juin *** Souper
lieu et heure à déterminer

Les réunions régulières ont lieu
à la grande salle de l'hôtel de ville

297, 1^{re} Avenue, Portneuf

À surveiller - C'est le temps de s'inscrire à l'un de nos cours! La programmation de nos cours et activités HIVER 2019 est maintenant disponible. Les cours sont ouverts aux membres et aux non-membres. Des cours de tricot, de couture et de peinture sur tissu seront offerts. Pour les détails, consultez notre dépliant ou suivez notre groupe Facebook CFQ Portneuf-Ville

Toutes les femmes qui désirent se joindre au Cercle sont les bienvenues.
Pour toutes informations, contactez la présidente.



Au plaisir de vous voir!

Marjolaine Bédard, présidente
418 286-6764

Tous les vendredis—18h45

Local des Chevaliers
de Colomb
110, rue de la Rivière, Portneuf



ÉCOCENTRE NEUVILLE

**NOUVELLES
HEURES
D'OUVERTURE**

**LUNDI AU SAMEDI :
7H30 À 16H15**



Visitez

laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

GUIDE PRATIQUE

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.



Distance entre
le trottoir et les bacs
ou entre les bacs
et autres obstacles
(exemple : Balises de déneigement,
boîte aux lettres ou clôtures)

50 CM (20 PO)

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.

Visitez

laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



Janvier							Février							Mars							Avril							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5						1	2									1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12		3	4	5	6	7	8	9				7	8	9		7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19		10	11	12	13	14	15	16				10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26		17	18	19	20	21	22	23				17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31				24	25	26	27	28						24	25	26	27	28	29	30				

Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1												1	2	3
5	6	7	8	9	10	11						7	8												8	9	10
12	13	14	15	16	17	18																			15	16	17
19	20	21	22	23	24	25																			22	23	24
26	27	28	29	30	31																				29	30	31

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
1	2	3	4	5	6	7															1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14																7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21																14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28																21	22	23	24	25	26	27	28
29	30																					28	29	30					
																								</					

DÉVELOPPEZ
ÉCO-CENTRE
REDUCTION À LA SOURCE
REPARATION

HERBICICLAGE
COMPOSTAGE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

RECYCLAGE
Régional

LE BON RÉFLEXE!

laregieverte.ca

Tél. : 418 876-2714

Sans frais : 1 866 760-2714

NOTE IMPORTANTE :
La collecte des déchets au 26 décembre est reportée au 27 décembre.

Matières organiques
Encombrants (gras rebuts)

Déchets
Matières recyclables

Sapins de Noël
Herbes et feuilles